L'Épine
ÎLE DE NOIRMOUTIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles 2121-10, L 2121-11, L 2121-12 du C.G.

Des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, **le 25 Mars 2024**

A 18 heures 30, à la Mairie (salle du Conseil)

Affiché, le 20 Mars 2024

Session _____ ordinaire

Convocation

ORDRE DU JOUR :

I - Approbation du procès-verbal de la séance du 13/02/2024

II – Finances

1) Approbation du Compte de Gestion 2023 - Port de Morin

2) Approbation du Compte Administratif 2023 - Port de Morin

3) Approbation des comptes financiers uniques (CFU) 2023
   a) Commune
   b) Lotissement « Les Epinettes »

4) Clôture du budget lotissement Les Epinettes

5) Affectations de résultat 2023
   a) Commune
   b) Port de Morin
   c) Lotissement « Les Epinettes »

6) Vote des taux d'imposition 2024

7) Approbation des Budgets Primitifs 2024
   a) Commune
   b) Port de Morin

8) Subventions 2024
   a) Des associations communales
   b) Des associations hors commune
   c) Des écoles publiques
   d) Des écoles privées

9) Validation des cotisations et participations 2024

III - Gestion Communale

1) Réservation pour l'acquisition d'une maison type T4 (n°18) au « Hameau des Corsaires »

2) Modification du plan de financement Rénovation énergétique de l'école publique

3) Validation du choix de Maitrise d'œuvre sur la rénovation énergétique de l'école publique

4) Amendes de police : projet d'aménagements cyclables sur la route de Vivain et sur la rue de la Croix Rouge

5) Plages sans déchet plastique : validation de la charte

IV – Urbanisme

1) Zones d'accélération pour les Energies Renouvelables (ENR) : modalités de concertation avec le public

2) Délégation du Plan de valorisation de l'architecture et du Patrimoine (PVAP) – demander à la CDC de déléguer à la commune de L'Epine la mise en place de la PVAP

3) Mise en place des astreintes administratives en cas d'infractions au code de l'urbanisme

4) Astreintes administratives : constitution de partie civile

V - Personnel Communal

1) Création du grade de Rédacteur Principal de 2ème Classe à compter du 1er Mai 2024

2) Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture du risque Prévoyance des agents

VI – Informations

1) Délégations du conseil au Maire

Le Maire,
Dominique CHANTOIN

MAIRIE DE L'EPINE
85740